



RAPPORT D'ENGAGEMENT 2021



Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

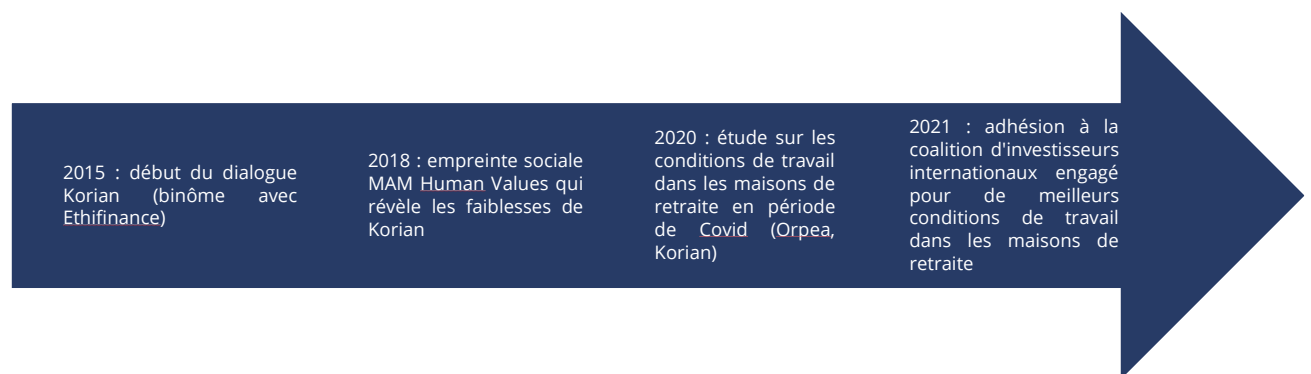
Rencontre avec les émetteurs : un moyen d'affiner l'analyse ISR

Activité sur la période

Sur la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, l'équipe de recherche ISR de Meeschaert AM a participé à près de 90 rencontres avec des dirigeants et responsables du développement durable d'entreprises. Ces dialogues ont permis d'échanger sur l'engagement social et environnemental de leur société, de leur poser des questions sur l'organisation de la gouvernance, ou bien d'éclaircir leur position pour donner suite à l'analyse d'une controverse identifiée. Meeschaert AM a rencontré à la fois des sociétés du Stoxx600, des entreprises de petites et moyennes capitalisations, ainsi que des émetteurs obligataires.

Focus sur les conditions de travail dans les EHPAD

Afin de poursuivre son engagement envers les acteurs du secteur, Korian et Orpea, Meeschaert AM a continué à rencontrer à plusieurs reprises en 2021 les représentants des deux sociétés afin de les solliciter sur la réponse aux controverses mais aussi pour leur demander plus de transparence sur les indicateurs d'impact clés.



Pour renforcer le dialogue mené depuis ces dernières années, Meeschaert AM a rejoint, en fin d'année, la coalition d'investisseurs engagé en faveur de l'amélioration des conditions de travail dans les maisons de retraite, porté par UNI Global Union.

Nous avons donc signé, au T4 2021 la [Déclaration des investisseurs sur les attentes du secteur des maisons de retraite médicalisées](#) ([investor ltc statement 100 signatories .pdf](#) ([uniglobalunion.org](#))).

L'équipe ISR s'implique particulièrement dans les groupes d'engagement liés à Korian et Orpea.

Engagements collaboratifs (dépôts de résolutions et autres coalitions d'investisseurs) : un moyen de faire entendre la voix des investisseurs

Engagement climat

Pour faire suite à l'engagement de 2020 sur la coordination du dépôt de la 1^{ère} résolution climatique, à l'assemblée générale de Total, Meeschaert AM a poursuivi en 2021 son engagement actionnarial.

En 2021, le groupe pétrolier français Total a soumis pour la première fois sa stratégie climat (Plan de transition énergétique) au vote des actionnaires. En tant qu'investisseur principal du CA100+, Meeschaert AM a voté contre la stratégie de Total, soulignant l'écart entre les mesures annoncées par la major pétrolière et gazière et ce qu'il lui reste à faire pour s'aligner véritablement sur les objectifs climatiques mondiaux. Meeschaert AM a appelé Total à cesser d'investir dans de nouveaux projets pétroliers et gaziers. 82,78% des actionnaires ont voté en faveur du Plan de transition énergétique de Total, 7,3% ont voté contre et 9,9% se sont abstenus.

Dans ce même cadre, Meeschaert AM a participé au dialogue avec les dirigeants d'Engie et a été amené à retirer une résolution externe demandant à l'entreprise un Say on Climate un mois avant l'assemblée générale (qui s'est tenue le 25 juin 2021) après que l'entreprise ait accepté de divulguer plus de détail sur son plan de transition vers une économie bas carbone.

En 2022, le dialogue avec ces sociétés se poursuit.

Engagement au sein du réseau Shareholders for Change

En 2017, Meeschaert AM a participé au lancement d'un réseau d'engagement collaboratif, associant différents investisseurs européens : « Shareholders for Change ». Nous faisons partie des 7 membres fondateurs de cette initiative. Soucieux d'agrandir le réseau de manière raisonnée pour préserver la proactivité des membres, le réseau compte aujourd'hui 13 investisseurs représentant 30 milliards d'euros d'actifs sous gestion.

Depuis sa création, le réseau a organisé des participations conjointes à certaines assemblées générales européennes, des co-signatures de lettres et des rencontres avec des entreprises. Il s'agit ainsi de profiter de l'expertise nationale d'investisseurs français, espagnols, italiens, allemands et autrichiens, britanniques et suisse sur des enjeux spécifiques d'entreprises dont le siège social se situe dans leur pays.

Voici la répartition des thématiques abordées par les différentes actions d'engagement du réseau Shareholders For Change¹ :

BREAKDOWN OF TOTAL SfC ENGAGEMENT INITIATIVES IN 2021 BY ISSUE (IN %)



Le rapport d'engagement 2021 du réseau est disponible à l'adresse suivante : <https://www.shareholdersforchange.eu/wp-content/uploads/2021/12/SfC-ENGAGEMENT-Report2021-DEF.pdf>.

Au sein du réseau Shareholders for Change, Meeschaert AM a été proactif par :

- le suivi de l'engagement auprès d'Orange sur l'enjeu de la transparence fiscale dans le cadre du rapport « Bad connection » : malgré l'envoi de plusieurs lettres depuis la publication du rapport, la société n'a pas répondu aux questions posées sur ses filiales au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Irlande, à Singapour, au Panama et au Royaume-Uni, et sur la publication d'un reporting des impôts payés pays par pays.
- la poursuite du dialogue avec H&M en 2019-2020 après la co-déposition d'une résolution à l'AG d'H&M en mai 2019 avec notre partenaire Fondazione Finanza Etica , et l'envoi d'une lettre à la nouvelle Directrice Générale en janvier 2020. Notre engagement portait sur la demande de transparence au niveau des critères de rémunération basés sur des éléments extra-financiers et spécifiquement sur le renforcement des engagements liés aux enjeux sociaux dans sa chaîne d'approvisionnement qui doivent être pris en compte. Le dialogue

¹ Site internet de Shareholders For Change : <https://www.shareholdersforchange.eu/sfc-launches-its-engagement-report-2020/>

avec l'entreprise a permis de mieux comprendre le travail engagé auprès de ses fournisseurs sur les conditions sociales des travailleurs. En 2021, H&M n'est plus investie dans nos portefeuilles ;

- la rédaction et la publication en mai 2019 du rapport sur la gestion des chaînes d'approvisionnement en métaux rares dans l'industrie de la transition énergétique. Ce rapport a pour ambition de dresser un état des lieux des pratiques des entreprises afin d'entamer un dialogue avec les sociétés mentionnées. Meeschaert AM est en charge du suivi du dialogue avec la société Peugeot. A ce stade, Peugeot n'a pas répondu à la première sollicitation du réseau. Meeschaert AM poursuit son dialogue avec l'entreprise, notamment pour éclairer la position du groupe concernant sa politique d'approvisionnement en matière de métaux rares.

Les droits humains au cœur de l'engagement avec Teleperformance

➤ Contexte

Depuis plus d'un an maintenant, les investisseurs sont alertés par l'UNI sur les violations des Droits de l'homme et des libertés fondamentales qu'ils remontent du terrain et ce dans plusieurs pays. En effet, près de 70% des effectifs de Teleperformance se situent dans des pays émergents, en particulier les Philippines, la Colombie, l'Inde, le Brésil et le Mexique, où les réglementations en vigueur ne permettent pas de garantir les droits sociaux. Le groupe connaît depuis plusieurs années des controverses liées aux conditions du dialogue social et aux discriminations.

La crise du COVID-19 n'a fait qu'aggraver les problèmes sociaux et les cas de violations des droits humains au sein du groupe. En effet, en tant que n°1 mondial des prestations de services externalisées et de conseil aux entreprises dédiées à la gestion de la relation client, notamment avec ses centres d'appels, les activités du groupe soulèvent des enjeux sociaux importants pour répondre aux exigences des clients.

Une plainte a ainsi été déposée par une coalition de syndicats, au point de contact français de l'OCDE, la toute première plainte déposée dans le contexte du COVID-19, pour mettre fin aux violations des droits des travailleurs. La plainte dénonçait les conditions de travail et de vie insalubres, notamment le fait que des centaines de travailleurs aient dû dormir sur le sol dans les centres d'appels où ils travaillent pendant les périodes de confinements, sans distanciation sociale et respect des gestes barrières. La plainte dénonce également des représailles contre les travailleurs qui se sont syndiqués pour obtenir des protections personnelles de base ainsi que des licenciements de dirigeants syndicaux.

➤ Dialogue avec l'entreprise

- En 2020 et 2021, l'équipe ISR a rencontré l'entreprise. La première rencontre a eu lieu début janvier 2020, avant la crise sanitaire, et les échanges ont porté en particulier sur le plan de vigilance et les faiblesses remontées par l'UNI. En effet, malgré une revue en septembre 2019 du plan de vigilance par Teleperformance, celui-ci présentait toujours des faiblesses importantes ne permettant pas d'atténuer les risques sociaux au sein de ses filiales. L'entreprise s'est montrée très peu réceptive aux axes d'amélioration méthodologiques que nous soulevions.
- En novembre 2020, l'équipe ISR a, à nouveau, rencontré l'entreprise, et les sujets abordés étaient axés sur l'organisation structurelle de la fonction RH, le processus en cours lié à l'alerte faite au point de contact français de l'OCDE et la gestion de la crise sanitaire par le

groupe. Si les échanges se sont mieux déroulés, les réponses apportées nécessitent d'être approfondies et ne sont pas à la hauteur des enjeux auxquels l'entreprise fait face.

- En mars 2021, la rencontre a porté sur la gouvernance, les risques identifiés sur les droits humains, le dialogue social, le dispositif d'alerte et le niveau de transparence attendu dans les rapports.

Le dialogue avec l'entreprise est toujours en cours et se poursuivra en 2022.

Participation aux groupes de travail

Dans le cadre des groupes de travail organisés par le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR), l'équipe ISR de Meeschaert AM a participé à plusieurs groupes de travail en 2021 : la culture et les enjeux ESG et les sociétés à mission.

De même, en 2021, nous avons participé au groupe de travail organisé par Ressources Humaines Sans Frontières (RHSF) dont l'objectif est la définition d'un outil d'évaluation des entreprises par les investisseurs sur des enjeux liés au travail forcé et au travail des enfants.

Certains de ces travaux sont encore en cours en 2022.

Engagement auprès des sociétés de petites et moyennes capitalisations : un moyen pour faire améliorer les pratiques

La participation aux introductions en bourse

Meeschaert AM accompagne, chaque année, des entreprises dans leur introduction en bourse, pour lesquelles l'équipe ISR participe aux entretiens préalables. C'est un moyen d'intégrer les enjeux RSE dès cette étape importante.

En 2021, nous avons participé aux introductions en bourse suivantes :

AFYREN	ENTECH	GROUPE BERKEM SA	NAM R SA
AMA	E-PANGO	HYDROGEN REFUELI	NIGHTINGALE HEAL
ANTIN INFRASTRUC	SKAN GROUP AG	ITALIAN SEA GROU	NOVEM GROUP GMBH
ARAMIS GROUP SAS	WAGA ENERGY	LARGO SA	OBIZ SA
BELIEVE SAS	FORSEE POWER	MEDESIS PHARMA S	OMER-DECUGIS & C
ENOGIA	GROLLEAU SA	MONTANA AEROSPAC	PHERECYDES

L'obtention du Label Relance pour les fonds MAM Entreprises Familiales et MAM France Relance (ex MAM France PME)

En novembre 2020, les fonds MAM Entreprises Familiales et MAM France PME ont obtenu le Label Relance, porté par le ministère de l'Économie, des finances et de la relance, témoignant du soutien de Meeschaert AM auprès des petites et moyennes entreprises. L'obtention du Label reflète l'engagement de Meeschaert AM auprès des petites et moyennes capitalisations.

L'intégration de critères ESG et le dialogue avec les entreprises est un critère à part entière de la Charte du Label, témoignant de l'engagement de Meeschaert AM auprès de ces sociétés pour l'amélioration de leurs pratiques en matière de RSE.

Dès la fin de l'année 2020, les analystes ISR de Meeschaert AM ont entamé un dialogue avec certaines sociétés afin de compléter les informations d'ordre extra-financier collectées dans les documents des entreprises dans le but de constituer un reporting environnemental, social et sur la gouvernance en 2021.

En 2021, le dialogue s'est poursuivi avec les sociétés intégrées dans ces fonds afin de rendre compte de l'emploi créé sur le territoire français.

Politique de sortie du charbon : dialogue et engagement pour une transition durable

Principes de la politique de sortie du charbon

Consciente de la nécessité de lutter contre le réchauffement climatique et de la responsabilité qu'elle porte en tant qu'investisseur, Meeschaert AM a annoncé son désinvestissement des entreprises impliquées dans l'exploitation de mines à charbon thermique.

La politique de sortie du charbon de Meeschaert AM exclut toute entreprise exploitant des mines de charbon thermique², les entreprises impliquées dans le développement de nouveaux projets de centrales à charbon³, ainsi que les producteurs d'électricité ayant un mix énergétique trop exposé au charbon et/ou n'ayant pas planifié leur sortie du charbon.

L'approche adoptée pour les producteurs d'électricité tient compte non seulement du niveau d'exposition de leur mix énergétique, mais aussi de la localisation des centrales à charbon qu'ils opèrent, de leur stratégie climatique et de leur plan de sortie du charbon, ainsi que de la compatibilité de celles-ci avec les recommandations du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C⁴.

Le dialogue et l'engagement nécessaires pour accélérer la fermeture des centrales à charbon

Afin d'opérer une transition la plus juste possible, Meeschaert AM a poursuivi le dialogue et l'engagement auprès des entreprises exploitant les centrales à charbon afin qu'elles planifient la fermeture de leurs centrales dès janvier 2021. Par ailleurs, Meeschaert AM utilise ses droits de vote lors des assemblées générales pour manifester son opposition à la stratégie des entreprises. Nous veillons à ce que les plans de sortie du charbon des entreprises prévoient la fermeture et non la cession des centrales à charbon, et ainsi qu'un accompagnement des salariés et des communautés locales.

² N'étant pas destiné à des industries telles que l'aciérie où le charbon est difficilement substituable à l'heure actuelle.

³ Source: Global Coal Exit-list (Urgewald).

⁴ Pour être en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris, les pays de l'OCDE et l'Union européenne devraient se passer de charbon d'ici 2030, et le reste des pays d'ici 2040

➤ **Etapes de la mise en œuvre de notre politique :**



Etat des lieux du dialogue avec les entreprises impliquées dans la production d'électricité à partir de charbon

Depuis 2019, l'équipe ISR rencontre les entreprises européennes impliquées dans la production d'électricité à partir de charbon afin de faire le point sur leur stratégie de sortie du charbon, leur stratégie climatique plus globalement, ainsi que leur gestion des enjeux sociaux et sociétaux associés.

Voici une synthèse des entretiens avec les entreprises que l'équipe ISR a rencontrées :

Remarque

1. Toutes les entreprises ci-dessous ne sont pas systématiquement investies dans nos portefeuilles mais sont susceptibles de l'être, ce pourquoi nous dialoguons avec un panel plus large d'entreprises que celles actuellement dans les portefeuilles.
2. Les plans de sortie du charbon sont analysés au sein d'une analyse plus globale des stratégies climatiques

Entreprises	Plan de sortie du charbon	Conclusions et prochaines étapes
Albioma	<p>Objectif fixé de supprimer le charbon des centrales thermiques à horizon 2030</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Groupe communique sur les investissements prévus pour convertir les centrales thermiques utilisant encore partiellement du charbon. • Ancrage territorial fort de l'entreprise dans les DOM TOM • Système de traçabilité de la biomasse qui se substitue au charbon 	<p>Plan en ligne avec notre politique</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Suivi de la conversion des centrales
EDF	<p>Objectif de sortie du charbon avant 2030</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les centrales opérées par EDF en France et au Royaume-Uni seront fermées avant 2026 • Participations minoritaires en Chine : discussions à venir avec le gouvernement chinois ayant annoncé son ambition de neutralité carbone en 2060 • Éléments fournis sur les engagements pour la gestion des impacts sociaux associés à la fermeture des centrales 	<p>Objectif en ligne avec notre politique</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Suivi des impacts sociaux et sociétaux des fermetures de centrales et suivi du désengagement du charbon en Chine
EDP	<p>Objectif de sortie du charbon avant 2030</p> <ul style="list-style-type: none"> • En Espagne et au Portugal, sortie du charbon annoncée avec la fermeture de centrales et la conversion d'une centrale en centrale à gaz. • Au Portugal, la centrale qui ne produisait plus est désormais fermée et une étude est en cours pour convertir le site en production d'hydrogène vert. • Réalisation de mesure d'impact de la fermeture des centrales à charbon • Sortie du charbon sur le marché brésilien avant 2030 	<p>Objectif en ligne avec la politique</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Suivi des fermetures et des mesures compensatoires pour préserver l'emploi et le développement économique local
Enel	<p>Objectif d'accélérer la sortie du charbon en 2027 (vs 2030)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 12 centrales encore en activité (soit ~10% des capacités installées fin 2020). 7 seront fermées d'ici 2022 : • En Espagne en 2021 	<p>Objectifs en ligne avec notre politique</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Suivi des fermetures et de la gestion des impacts sociaux

	<ul style="list-style-type: none"> • Au Chili, fermeture de 2 unités en 2020 et 2022 pour une sortie définitive du charbon ; développement en parallèle des énergies renouvelables • En Italie, conversion d'une centrale en centrale à gaz validée par les autorités italiennes (fin du projet en 2025) • Au total, réduction de 74% de la production d'électricité à partir de charbon (vs 2005) 	
Engie	<p>Engie a communiqué fin 2020 sur un objectif de sortie du charbon incluant ses participations, sans avoir précisé son plan de sortie. Celui-ci devrait être annoncé début 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4% des capacités installées sur le charbon fin 2020. • Centrales encore en activité au Brésil (en cours de vente) et au Portugal (discussion en cours avec les autorités locales) • Participation minoritaire au Maroc • Éléments fournis sur la gestion des enjeux sociaux associés à la sortie du charbon 	<p>Vigilance sur les engagements qui restent encore à préciser, engagement renforcé en 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Suivi des annonces début 2021, point de vigilance sur les décisions prises sur les modalités de sortie du charbon ➤ Décision de suspension des nouveaux investissements dans l'entreprise si les engagements d'Engie ne sont pas suffisants. ➤ Dialogue mené en amont de l'AG afin de demander à l'entreprise de divulguer des informations supplémentaires sur sa stratégie
Iberdrola	<p>Plan de fermeture des deux dernières centrales à charbon du Groupe en Espagne en 2021, suite à un processus de discussion long avec les autorités espagnoles.</p> <p>Le groupe a présenté des éléments concrets pour le maintien de l'emploi des salariés et des engagements pour limiter l'impact socio-économique local des fermetures des centrales</p>	<p>Stratégie en ligne avec notre politique</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Suivi en 2021 de la fermeture des centrales

Exercice des droits d'actionnaire aux assemblées générales

En 2021, Meeschaert AM a participé aux assemblées générales entièrement à distance. En effet, le contexte sanitaire n'a pas permis systématiquement aux entreprises d'organiser le rassemblement des actionnaires physiquement autour des assemblées générales. Meeschaert AM a donc participé en transmettant ses votes via la plateforme de vote en ligne via la plateforme ISS.

Cette année, les assemblées générales ont donc été majoritairement organisées virtuellement par les entreprises. Meeschaert AM accueille favorablement les initiatives des entreprises permettant de maintenir un dialogue et des échanges entre les actionnaires et la société au moment de cet évènement annuel de gouvernance.

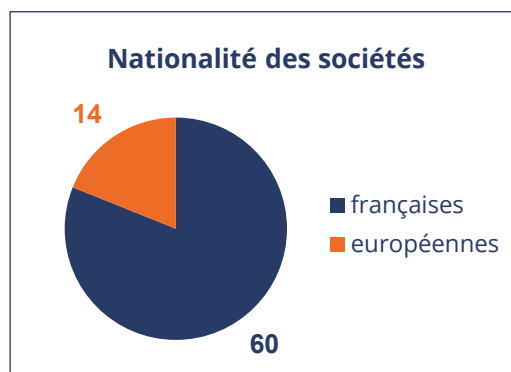
Statistiques de vote de l'année 2021

Les statistiques de 2021 se réfèrent à la politique de vote applicable en 2021. Celle-ci est disponible sur le site de Meeschaert AM, rubrique informations réglementaires⁵, ou sur demande auprès de contact-isr@meeschaert.com.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, Meeschaert AM a voté lors de 74 assemblées⁶ (ordinaires, extraordinaires et mixtes), soit un total de 1 508 résolutions.

Meeschaert AM a voté par correspondance pour l'ensemble de ces assemblées générales.

Parmi les assemblées générales auxquelles Meeschaert AM a participé, 60 sociétés sont de nationalité française et 14 sont d'une nationalité européenne.



Sur cette même période, Meeschaert AM disposait de droits pour voter à 514 assemblées générales de sociétés. Parmi elles, nous avons voté aux assemblées générales de 74 sociétés, soit l'intégralité du périmètre de vote déterminé, auquel nous avons ajouté le vote aux AG de certaines sociétés identifiées comme « intégration positive ».

⁵ <https://meeschaert-am.com/informations-reglementaires>

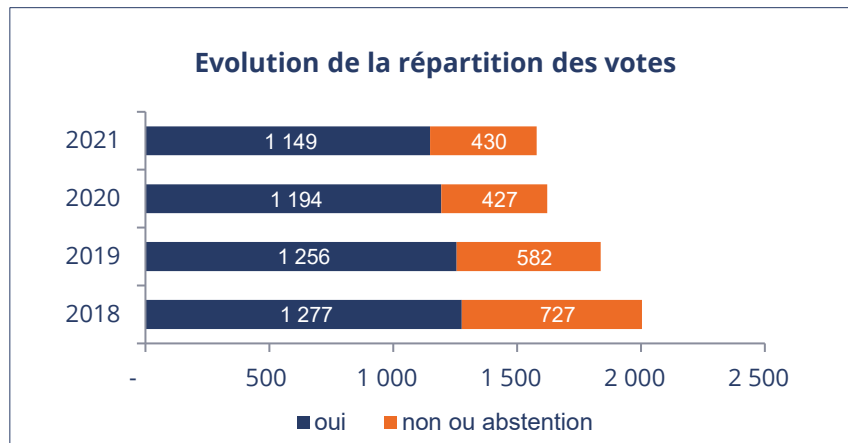
⁶ Pour l'intégralité de ses Fonds Commun de Placement investis en actions du périmètre Meeschaert, la politique de vote de Meeschaert AM définissait le périmètre de vote suivant :

- Les sociétés françaises représentant plus de 0,25% de l'encours total des FCP,
- ET/OU membre du CAC 40, SBF 120 et de l'EuroStoxx 50,
- ET autres sociétés sélectionnées.

Les fonds du périmètre AM se référaient à la politique de vote AM. Aucun vote n'a été enregistré sur ce périmètre.

Parmi les 74 assemblées, il y en a 66 pour lesquelles nous avons voté « non » à au moins une des résolutions.

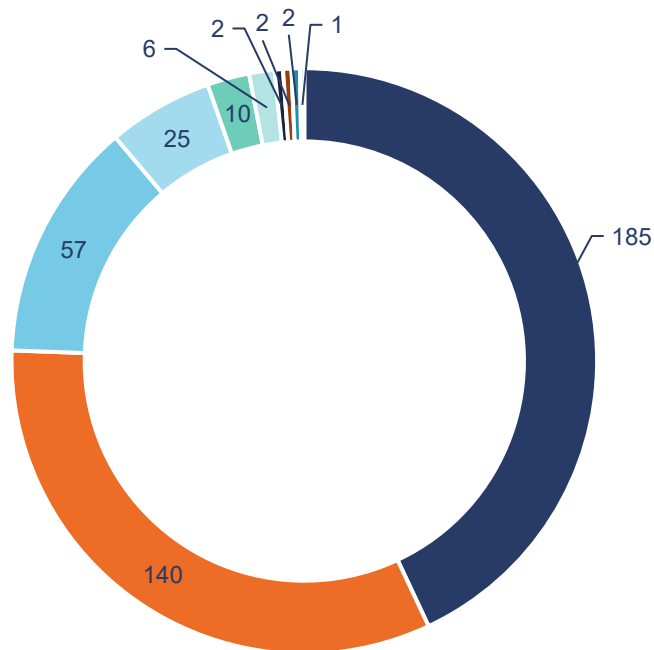
Le nombre total de vote en faveur de la recommandation du management est de 1149, soit 72,77%. Celui des votes contre la recommandation du management s'élève à 430, soit 27,23% du total des résolutions



L'intégralité des résolutions votées est disponible sur le site de Meeschaert AM, rubrique informations réglementaires⁷.

⁷ <https://meeschaert-am.com/informations-reglementaires>

Répartition des votes contre la recommandation du management



- Rémunération des dirigeants et mandataires sociaux non dirigeants
- Programmes d'émission et de rachats de titres de capital
- Nomination et révocation des organes sociaux
- Approbation des comptes et affectation du résultat
- Pratiques anti-OPA
- Fusions / acquisitions
- Résolution externe liée aux nominations et révocation des organes sociaux
- Résolution externe liée à l'affectation du résultat
- Divers
- Résolution externe liée aux rémunérations

Recours à des services de conseil en vote (proxy voting)

Meeschaert AM s'informe des recommandations sur le gouvernement d'entreprise de l'AFG et utilise les lettres-conseil de Proxinvest et d'ECGS, qui ont été choisis comme prestataires. Ces lettres-conseil permettent aux analystes de voter, en connaissant les enjeux implicites de chaque résolution soumise à l'ordre du jour des assemblées générales, en appliquant la politique de vote de Meeschaert AM.

Situation de conflits d'intérêts

Tous les principes fixés dans la politique de vote ont été respectés au cours de l'année 2020. Les échanges avec les entreprises en portefeuille des fonds ne génèrent pas de conflit d'intérêts susceptibles d'affecter le libre exercice des droits de vote de Meeschaert AM et in fine l'intérêt du porteur.

Reporting de vote par fonds

Un reporting de vote fonds par fonds est disponible sur le site internet de Meeschaert AM, sur demande par mail (conformiteMAM@meeschaert.com) ou par courrier à l'adresse suivante :

Meeschaert AM Asset Management Conformité et Contrôle Permanent Tour Maine Montparnasse 33 avenue du Maine 75755 Paris Cedex 15 France
